

L'AUBE DE LA CRÉATION 2024

MODALITÉS de CANDIDATURES ET CONDITIONS D'ACCUEIL

DATES DU FESTIVAL

Du mercredi 10 au samedi 13 juillet 2024

CALENDRIER DE MISE EN OEUVRE

> appel à candidatures du 15 novembre au 22 décembre 2023 inclus

> réponses aux compagnies : entre mi-mars et fin mars 2024

L'Aube de la création est un dispositif de découverte artistique et de soutien à la création en espaces publics proposé par le festival *Chalon dans la rue*. Tous les matins, pendant le festival, des parcours de 2 interventions artistiques sont proposés à un public éclectique de professionnels / professionnelles et de festivaliers / festivalières dans des lieux insolites et atypiques de la ville. Chaque parcours mêle les styles, les formats, les genres et les langages.

L'intervention dépend du stade d'avancement du projet. Il peut s'agir d'un extrait, d'une maquette, d'une tentative. L'objectif est ici de créer les conditions pour favoriser la rencontre entre artistes et publics, de trouver le cadre et le mode de restitution les mieux adaptés. Nous recherchons la relation authentique et privilégiée. L'Aube de la création se pense comme un dispositif de soutien complet :

- qui s'adresse à huit compagnies sélectionnées par l'équipe du festival.

Chacune joue deux fois par jour, du mercredi 10 au samedi 13 juillet 2024, sur 2 jours.

- l'élaboration des maquettes peut faire l'objet d'un accompagnement en amont du festival par le CNAREP Chalon dans la rue ou son réseau de partenaires. Cet accompagnement dépend de l'avancement et de la nature du projet.

- la communication faite par le festival (programme papier et site internet) développe les 2 étapes du projet artistique : le contenu de la maquette présentée à Chalon dans la rue et la création finale, permettant ainsi aux publics de se projeter.

CANDIDATURES

- Les candidatures sont à transmettre entre le 15 novembre et le 22 décembre 2023 inclus. L'ensemble des dossiers est examiné par un comité de sélection. Une réponse est donnée aux compagnies vers mi-mars 2024.
- La candidature se fait via un formulaire en ligne accompagné du dossier de création, d'une fiche technique et d'un budget de création. Les envois par courrier ou par mail ne sont pas autorisés.
- Pour les candidatures des compagnies internationales, le dossier peut être rédigé en anglais, espagnol ou français.

CRITÈRES DE SÉLECTION

- La proposition doit être une maquette d'un spectacle en cours de création. La date de sortie du spectacle terminé doit être entre 2025 et 2026.
- Ouverture à l'ensemble des genres artistiques.

PRÉSENTATIONS

Les compagnies présentent leur maquette entre le mercredi 10 et le samedi 13 juillet 2024 (2 jours sur 4, 2 représentations maximum par jour).

ACCUEIL

- Selon disponibilité et nécessité : un temps de travail sur le site de l'Abattoir ou dans une structure partenaire en amont sera étudié.
- Soutien technique pendant le festival : un accompagnement technique et un kit technique léger.
- Prise en charge des repas les jours de jeu.
- Prise en charge des hébergements J-1 et jours de jeu.
- Indemnisation des compagnies à hauteur de 1 800 € TTC.
- Organisation d'un temps de rencontre entre les professionnels présents à l'Aube de la création et les artistes participants. Merci de joindre une fiche technique adaptée aux conditions techniques que le festival vous propose.



RENSEIGNEMENTS

aube@chalondanslarue.com

Centre National des Arts de la Rue et de l'Espace
Public 52, quai St-Cosme - 71100 Chalon-sur-Saône
www.chalondanslarue.com

  @Chalondanslarue